DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT de Lille

Objet:

Référence : 2024 / 1 / 10

SOLLICITATION
D'UNE SUBVENTION
AUPRES DU
CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DU NORD AU TITRE
DE L'AIDE
DEPARTEMENTALE
AUX VILLAGES ET
BOURGS (ADVB)
2024

RENOVATION DES VESTIAIRES ET DES SANITAIRES DU COMPLEXE SPORTIF RUE JEAN OCHIN

DATE DE CONVOCATION 6 Février 2024

DATE D'AFFICHAGE 6 Février 2024

EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL MUNICIPAL: 23

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE: 23

PRESENTS: 22
VOTANTS: 23

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le :

EXTRAIT DU DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 059-215901463-20240212-20240110-DE

du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG

L'an deux mil Vingt Quatre, le Douze Février à 18 heures 30 minutes,

le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents: MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAUX Patricia, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, GHESQUIERE Didier, GHESTEM Charles-Edouard, HERBAUT Pierrette, LOUNICI Bérengère, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

Absent excusé:

M. LLANES David donne pouvoir de vote à M. BARBE Eric

Absent:

A été nommé secrétaire : M. DELBROUCQ Damien

L'Assemblée est informée que les vestiaires et les sanitaires du Complexe Sportif rue Jean Ochin doivent faire l'objet de travaux de rénovation...

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 22 039,33 euros HT.

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 059-215901463-20240212-20240110-DE

Compte tenu que ces travaux de rénovation sont susceptibles de bénéficier d'un soutien financier du Conseil Départemental du Nord à hauteur de 50 % par l'intermédiaire de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) 2024,

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet de rénovation des vestiaires et des sanitaires du Complexe Sportif rue Jean Ochin ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de la subvention Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) 2024 à hauteur de 50 % pour ce projet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document s'y référent.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les propositions à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Pascal ZOUTE